



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

Vendredi 30 octobre 2020

Communiqué de presse

Equité entre petit commerce et grande distribution

« En l'état des règles connues pour le second confinement, j'attire l'attention du Gouvernement et des pouvoirs publics locaux sur le traitement inéquitable et injuste qui est fait actuellement aux commerçants vendant des produits que l'on trouve notamment dans les rayons de la grande distribution "à côté" de l'alimentaire tels que des livres, de l'électroménager, des fleurs, des vêtements etc.

Le commerce de centre-ville est largement concerné comme l'est également la vente directe à la ferme pour nombre d'agriculteurs de notre département.

La période entre les deux confinements nous a démontré que ces chefs d'entreprises ont respecté avec beaucoup de rigueur les règles de protection sanitaire édictées alors à juste titre par l'Etat.

Faisons-leur confiance en leur appliquant les règles prévues pour ceux qui sont d'ores et déjà autorisés à vendre ces mêmes produits ! »

Franck Montaugé,
sénateur du Gers

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr